

CONSULTATION REGIONALE AFRIQUE DE L'OUEST
A l'écoute de la société civile pour le développement de l'Afrique
(Dakar, 1-3 Décembre 2004)
Hôtel Novotel

Développement humain, Culture et Inclusion

par Raphaël NDIAYE
enda eddoc

Dakar, novembre 2004

1 - PERTINENCE DE LA THEMATIQUE

La notion de développement humain, popularisée par le PNUD à partir de 1990 à travers les indices qu'il a élaborés à cette fin, et les rapports annuels qu'il publie régulièrement, s'est imposée largement aujourd'hui.

Cette notion replace l'être humain au centre des préoccupations du développement, par un élargissement de « *...l'éventail des possibilités offertes aux individus*¹ », et déborde le cadre des logiques économiques, trop restrictives. Par ailleurs, en donnant du développement une vision globale où s'opère une interaction entre les politiques socio-économiques et les formes de gouvernance, ce concept offre la possibilité de mesurer la capacité de ces dernières « *...à accroître l'espérance de vie, faciliter l'accès au savoir, offrir des soins de santé appropriés, et renforcer la participation des populations aux processus de décision qui engagent leur avenir.*² »

La culture occupe une place de choix dans cette vision du développement, notamment à travers la liberté culturelle, « *un des piliers du développement humain* », et qui conditionne aussi « *... les réussites et les échecs dans les sphères sociales, politiques et économiques*³. » car le développement humain parle des individus pour lesquels il importe d'opérer les choix « *de faire et d'être ce qui leur est cher.* »

Les performances des pays d'Afrique de l'Ouest, selon le classement du Rapport mondial sur le Développement humain 2004, sont tout à fait médiocres. 13 pays sur les 16 concernés ont un IDH « faible » - les deux premiers niveaux étant « élevé » et « moyen » - et ces pays sont classés parmi les derniers du monde, entre 143 et (Togo) et 177 (Sierra Leone).⁴

Le contenu défini au thème introduit par la présente communication a été précisé à travers les documents de référence, élaborés par la Commission Pour l'Afrique. Il est centré sur :

¹ Rahzaoui, Ahmed, représentant résident du PNUD au Sénégal, in : préface du Rapport national sur le Développement humain au Sénégal, 2001.

² Rahzaoui, ibid. Pour le détail sur les indicateurs de développement humain, voir Rapport mondial sur le Développement humain 2004, pp 125-126 et suivantes.

³ Rapport mondial sur le développement humain 2004, p 13.

⁴ Cf. pp. 141-142 dudit Rapport.

- la promotion de systèmes de santé pour tous, et en particulier pour faire face au VIH-SIDA, le renforcement de ces systèmes à travers les ressources humaines, l'information, les infrastructures l'éducation pour la prévention, l'eau salubre et l'assainissement ;
- l'éducation, et plus spécifiquement sur celle des filles ;
- la protection sociale face à la précarité et à la vulnérabilité, en particulier en milieu rural ;
- la lutte contre la pauvreté ;
- le respect de la culture africaine et la promotion d'une participation favorable à l'inclusion.

On constatera que ces contenus recourent largement les indicateurs du développement humain, ainsi que des programmes tels que les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), et l'Education Pour Tous (EPT) adopté au Forum mondial consacré à la question, et tenu à Dakar en avril 200, après celui de Jomtien en mars 1990.

Divers autres programmes s'inscrivent dans le sillage de ceux indiqués ci-dessus, notamment le Fonds mondial pour la lutte contre le Vih/Sida, la tuberculose et le paludisme.

On peut donc confirmer la pertinence de la thématique « Développement humain, culture et inclusion. »

x

x x

La mise en œuvre des OMD fait l'objet d'une évaluation régulière, dont l'une des plus récente a été spécialement rapportée à la région Afrique de l'Ouest⁵. Nous nous sommes référés à celle-ci à travers le document de travail préparé à cette fin et à la synthèse des travaux de la rencontre, alors qu'en ce qui concerne l'EPT, nous avons consulté différents

⁵ Cf. le Forum tenu à Dakar, Sénégal, du 26 au 28 février 2003 : « **L'Afrique de l'Ouest et les Objectifs du Millénaire pour le Développement** », document de travail élaboré par Soraya Mellali, spécialiste en stratégie de réduction de la pauvreté, et Luc J. Grégoire, économiste, 50 p. + annexes

documents que nous recevons régulièrement, dont celui très récent relatif à une dizaine de programmes phares, et paru en 2004⁶.

Cependant, nous n'avons pas pu disposer de toutes les évaluations sur les questions recensées par les documents de la Commission pour l'Afrique, notamment sur le Fonds mondial pour la lutte contre le Vih/Sida, la tuberculose et le paludisme. Dans le même temps, certains ne sont pas spécifiquement rapportés à la sous région Afrique de l'Ouest.

Quant aux aspects liés à la culture, nous avons interrogé des programmes en cours dans la sous région, en prenant la liberté d'aller au-delà des indications qui figurent dans les documents de la Commission.

Nous sommes donc devant une situation contrastée et inégalement documentée, qui indique entre autres les limites de la présente contribution, mais nous espérons que les débats qui suivront permettront d'enrichir et de rééquilibrer les composantes de la thématique « Développement humain, culture et inclusion » dans son ensemble.

2 - L'AFRIQUE DE L'OUEST A TRAVERS QUELQUES DONNEES

2. 1 - Des Contraintes majeures

- La sous région Afrique de l'Ouest regroupe près du tiers de la population du continent, soit 230 millions en 2002, avec une projection de 300 millions en 2015.
- 44 % de cette population vivent en dessous du seuil de pauvreté.
- La paupérisation connaît une progression sensible, qui se traduit - en termes réels - par une diminution d'environ 50 % de l'accès aux services publics depuis 1980.
- Il existe des disparités avec des écarts importants, d'une part entre les pays ; d'autre part entre les couches sociales au sein d'un même pays. Ainsi, 55 % des revenus au niveau de la sous région sont détenus par 20 % des catégories les plus riches, alors que 20 % des catégories les plus pauvres disposent de moins de 6 % des revenus.

⁶ EPT **Programmes phares, Mécanismes de soutien multi-partenaires pour mettre en œuvre les objectifs de l'EPT.**- Paris, Unesco, 2004, 56 p. On peut consulter également le site de l'EPT : <http://portal.unesco.org/education/ev.php?URL>

- L'urbanisation estimée à 8 % par an, est plus rapide ici qu'ailleurs, représentant par exemple le double de celle de l'Asie et de l'Amérique latine. Les projections font ressortir qu'à l'horizon 2015, 40 à 50 % de la population vivront dans les zones urbaines. Or, il est impossible à l'économie urbaine d'absorber un tel surplus de main d'oeuvre provenant du monde rural.

- La sous région enregistre une fuite des cerveaux annuelle de l'ordre de 15.000 personnes hautement qualifiées, qui partent pour l'étranger, principalement pour l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord.

- La sous région subit les ravages des conflits civils et armés, qui entraînent de vastes mouvements de populations : ainsi, en 2001-2002, un million de personnes ont été déplacées dans les espaces nationaux et 700.000 sont devenues des réfugiés. Or, parmi les nombreux paramètres qui entrent en ligne de compte dans l'avènement des conflits, on retiendra qu'ils sont *«...sont étroitement liés au niveau de développement humain (60 % des pays à indice de faible développement humain (IDH) et 24 % de ceux à développement humain moyen sont des pays en situation de conflit)⁷ »*.

- Enfin, on estime peu hardies, promptes et anticipatives, les initiatives en matière de développement des capacités humaines et institutionnelles, alors que la faiblesse du taux de croissance économique rend celui-ci insuffisant au regard du taux moyen de croissance démographique (2,5 % par an). Pour que la pauvreté soit réduite de façon significative, le taux de croissance économique aurait dû être de 7,5 à 8 % par an sur une longue période - entre 1985 et 2010 - au lieu de se situer et de se stabiliser à 3,4 %.

2. 2 - Quelques dynamiques porteuses

Malgré cette grisaille ambiante, l'Afrique de l'Ouest a enregistré des dynamiques porteuses dans un certain nombre de domaines, parmi lesquels :

- l'augmentation de l'espérance de vie, passée de 42 à 51 ans entre 1970 et 2000 ;

- la promotion des femmes dont le pourcentage de celles sachant lire par rapport aux hommes est actuellement supérieur à une moyenne de 65 % ;

⁷ In : **EPT Programmes phares, Mécanismes de soutien multi-partenaires pour mettre en œuvre les objectifs de l'EPT.**- Paris, Unesco, 2004, p. 25. (Programme phare 5 : L'initiative pour l'éducation en situation de d'urgence et de crise)

- la libéralisation politique qui progresse dans les pays, avec la présence de plus en plus affirmée de la société civile, ce qui favorise l'émergence de systèmes politiques responsables et transparents ;
- l'existence de processus de décentralisation qui promeuvent la reconnaissance d'une citoyenneté active et responsable à tous les échelons et en particulier au niveau des communautés de base ;
- le renforcement de l'intégration et de la coopération sous-régionales, marquées par la création d'un certain nombre d'outils techniques d'harmonisation, notamment dans le domaine des affaires et des transactions, et qui reçoivent une nouvelle impulsion grâce au NEPAD et à la promulgation du traité de l'Union Economique Africaine (traité d'Abuja).

Cependant, l'existence de dynamiques porteuses, qui constituent des raisons d'espérer, quel qu'en soit l'éventail, n'amointrit en rien la gravité du contexte, et l'impérieuse nécessité de se demander comment favoriser l'avènement d'un développement humain, qui soit inclusif et fondé sur une reconnaissance des cultures des peuples concernés, en ce que celles-ci ont d'universel certes, mais aussi et surtout de singulier et d'enrichissant en tant que parcelles du patrimoine de l'humanité.

Un survol des questions soulevées par les documents de la commission permet d'illustrer ces dernières par des données spécifiques, et d'interroger les situations de façon à suggérer à des décideurs de haut niveau, comment il pourrait être possible d'aller encore plus loin dans la formulation de réponses plus appropriées, sinon décisives pour le devenir de la sous région.

3 - SURVOL DES QUESTIONS

3.1 - VIH/SIDA

L'Objectif du Millénaire pour le Développement, défini face au VIH-SIDA, est le suivant :

- *D'ici 2015, arrêter et renverser la tendance à l'expansion de l'épidémie de VIH-SIDA.*

On note une diversité assez considérable dans les taux de séroprévalence selon les pays (0,57 % pour la RIM à 10,7 % pour la Côte d'Ivoire (données de l'année 2000 selon une analyse de l'ONUSIDA, 2002). Cependant, l'on considère d'une façon générale, que l'incidence de l'infection à VIH continue de s'accroître en Afrique de l'Ouest, même si cet

accroissement est lié à la forte démographie de quelque 6 pays où le taux de séroprévalence est supérieur à 5 %, et qui représentent les 2/3 de la population sous régionale. L'épidémie a une incidence considérable dans la fabrication de la pauvreté, inscrite dès lors dans un cycle infernal.

Après avoir retenu la lutte contre le sida comme une nécessité absolue pour l'atteinte des objectifs définis en vue de l'éducation pour tous, L'EPT a élaboré une initiative se rapportant à l'impact du VIH sida sur l'éducation. Cette initiative fait ressortir quelques données instructives, qui viennent compléter le tableau des effets dévastateurs de la pandémie.

- Il y'a un péril véritable du secteur de l'éducation, dû au VIH-Sida, qui a privé 860.000 enfants de leurs enseignants en Afrique subsaharienne en 1999, et augmenté les coûts de l'EPT de 975 millions de dollars (suite aux décès, formation de nouveaux enseignants, allocations décès, remplacement de ceux en congés maladies longue durée..., cf. rapport de suivi EPT 2002).

- Il y'a également une augmentation de la mortalité infantile et un accroissement considérable du nombre d'orphelins retirés de l'école : s'ils étaient 450.000 en 2000, ils passeront selon un scénario jugé favorable à approximativement 2,5 millions en 2015.

- L'analyse de la situation montre que la lutte par la prévention, orientation dominante jusqu'ici, a montré ses limites. Il faut, pour inverser la courbe de la pandémie, des efforts simultanés de prévention et de prise en charge globale, c'est-à-dire : sanitaire, nutritionnelle, psychologique, sociale, économique, juridique.

- Par ailleurs, le défi pour la plupart des pays en Afrique de l'Ouest où la prévalence du VIH est faible dans la population générale (entre 1,4 et 3 %), est qu'à l'inverse, celle-ci est importante chez les groupes vulnérables que sont les travailleurs du sexe, les réfugiés, les migrants,... ; dans le même temps, la ratio Homme/Femme s'inverse au détriment des femmes, qui représentent environ 53 % des personnes affectées.

3.2 - Lutte contre le paludisme

Rapproché du VIH/SIDA, le paludisme fait également l'objet de mesures particulières, avec la création du Fonds mondial pour la lutte contre le Vih/Sida, la tuberculose et le paludisme.

Devant les effets de cette maladie surtout répandue en Afrique - toutes les 30 secondes, un enfant africain perd la vie ; coûts directs et indirects de la prise en charge de la maladie en Afrique, estimés à 12 milliards de dollars par an, ce qui en fait un facteur qui inhibe la croissance économique annuelle jusqu'à 1,3 % - il s'agit notamment :

- de fournir un stock de 145 millions de doses de thérapie combinatoire à base d'artémisinine (Act) à 35 pays africains pour le traitement du paludisme résistant aux médicaments conventionnels ;
- d'installer une usine de fabrication de moustiquaires en Tanzanie - dont l'imprégnation reste active pendant cinq ans - d'en acheter et d'en distribuer 108 millions, dont 90 % pour l'Afrique⁸.

Programmes majeurs en cours⁹

1- Fonds mondial pour la lutte contre le sida la tuberculose et le paludisme, appelé Global Fund GFATM.

Il a été mis en place à l'issue de la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies, consacrée à l'épidémie du Sida, en juin 2001, à New York. Son objectif est de donner aux pays, les ressources financières pour faire face aux trois maladies cotées.

Les pays élaborent des projets qu'ils soumettent au Fonds logé à Genève qui, par round, les examine et les accepte ou les rejette.

La plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest ont bénéficié de financements du Fonds mondial.

2 - Programme MAP (Multi-country AIDS Programme) de la Banque Mondiale.

Il s'agit de l'un des plus importants programmes de financement de la lutte contre le sida à travers le monde. Avec celui-ci, la banque mondiale alloue exceptionnellement des financements sous forme de dons - et non de prêts - au

⁸ L'imprégnation vulgarisée ces dernières années reste active en moyenne pendant un an, et il s'agit de porter son efficacité à 5 ans. Le fonds mondial est un partenariat public-privé consacré à la collecte de ressources additionnelles pour prévenir et lutter contre le Vih/Sida, le paludisme et la tuberculose. (Pana, in Le Soleil du 20 et 21/11/2004).

⁹ Données fournies aimablement par M. Daouda Diouf, responsable de l'équipe d'enda chargée de la lutte contre le Vih/Sida.

pays dont les projets ont été acceptés. A l'heure actuelle, 14 pays environ en Afrique de l'Ouest (chiffre à vérifier), ont des programmes MAP.

3 - Programme 3 x 5 de L'OMS.

Il s'agit d'une initiative, dont l'objectif est de placer 3 millions de personnes sous traitement anti-rétroviraux, ARV, d'ici 2005.

A signaler qu'à ce jour, moins de 10% des personnes vivant avec le VIH/sida ont accès aux ARV, ce chiffre étant de 1600 au Sénégal.

On notera également que l'OMS n'a pas encore atteint le chiffre de 1 million de personnes comme bénéficiaires dudit programme. Ceci est assez explicite.

4- programme BUSH pour la lutte contre le SIDA, appelé PEPFAR.

Il y'a bientôt deux années que ce programme a été mis en place, mais ses réalisations ne sont pas encore visibles en Afrique de l'Ouest.

Les réseaux relevant principalement de la société civile, qui interviennent en Afrique de l'Ouest sont parmi les intervenants les plus actifs dans la lutte contre le sida. Il s'agit entre autres, de Africaso, du RAP + (Réseau Africain des personnes vivant avec le VIH/sida), de la SWAA (le réseau des Femmes qui lutte contre le SIDA).

✎ Une donnée essentielle de la problématique actuelle de la lutte contre le sida, est le fait que malgré les importants moyens disponibles et la pluralité des programmes, on n'arrive pas à donner un accès gratuit aux ARV et aux traitements des infections opportunistes au plus grand nombre. Il y'a plusieurs raisons à cette situation :

- ? le taux très faible de fréquentation des centres de dépistage, et qui s'explique principalement par les nombreux obstacles d'ordre socioculturel, notamment la stigmatisation et la discrimination des personnes vivant avec le virus dans les familles, les communautés et les lieux de travail ;*
- ? les dysfonctionnement des systèmes de santé qui sont mal, peu ou pas du tout préparés à faire face a une épidémie comportant de multiples dimensions.*

Cependant, concluent Mellali et Grégoire « Malgré les engagements pris au Sommet du Millénaire, les actions de lutte contre la pauvreté et le VIH-SIDA restent insuffisantes et encore peu coordonnées (au niveau des acteurs nationaux, comme des partenaires au développement) et la mise en œuvre sectorielle est encore insuffisamment traduite dans les faits, notamment au plan décentralisé et de la participation locale¹⁰. »

Face à cette situation une question majeure s'impose : Que faudrait-il faire pour conférer davantage de pertinence aux réponses à apporter, et aider les décideurs politiques à aller plus loin dans la conception et la mise en œuvre d'initiatives politiques hardies, et dans un partenariat avec les acteurs sur les divers théâtres d'opération ?

¹⁰ Mellali et Grégoire, op. cit. p.23.

3.3 -- Investir dans l'éducation, en particulier celle des filles

Les OMD dans le secteur de l'éducation sont ainsi formulés :

- **L'éducation primaire universelle** : Achever l'éducation primaire universelle en 2015.
- **L'égalité des genres** : Achever l'égalité dans l'accès des filles et des garçons à l'école primaire et secondaire en 2015.

- Ces objectifs recourent ceux de l'EPT, adoptés à Dakar en avril 2000 (« faire en sorte que d'ici 2015, tous les enfants, notamment les filles... suivent jusqu'à son terme un enseignement primaire de qualité ; éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2015. »

- Etat des lieux

D'une façon générale, l'éducation est frappée par les crises, les conflits et les situations d'urgence : déplacements de populations (50 millions dans le monde) ; 45 à 95 % des salles de classe endommagées ou abandonnées ; enseignants portés disparus, tués ou hors service ; détournement des ressources éducatives à des fins militaires, etc.

L'objectif pour les enfants et adolescents vivant dans des pays en situation de crise ou d'urgence, est donc de s'assurer qu'ils aient accès à l'éducation, aux loisirs et à d'autres types activités répondant à leurs besoins psychologiques à court et moyen terme.

L'Afrique de l'Ouest n'échappe pas à cette situation, en raison du poids des conflits qu'elle enregistre depuis une quinzaine à une vingtaine d'années, et l'éducation y connaît des situations très contrastées d'un pays à l'autre.

Elle enregistre également des disparités sociales en défaveur des plus démunis, et des disparités spatiales, ces dernières frappant particulièrement les zones défavorisées, enclavées ou de nomadisme.

Des disparités existent avec persistance entre les sexes dans les champs de l'éducation primaire et l'alphabétisation, et appellent d'autres efforts pour promouvoir la parité, et en favorisant notamment l'accès des filles à l'éducation. Le rapport de suivi de l'EPT 2002

établit que « ...sur les 153 pays pour lesquels existent des données ventilées, 86 ont atteint l'objectif de la parité entre les sexes et 18 sont en bonne voie pour l'atteindre d'ici à 2015. Sur les 49 pays restants, près de la moitié se trouve en Afrique subsaharienne¹¹. »

Au regard des objectifs des OMD et de l'EPT, on estime que, globalement, un tiers des pays de la sous région ont atteint un taux d'accès en 6ème année du cycle primaire supérieur à 60 %, « ce qui autorise à penser qu'ils pourront réaliser l'objectif consistant à garantir l'éducation primaire pour tous à l'horizon 2015. ¹²»

Dans le même temps, le rapport de synthèse du Forum de l'Afrique de l'Ouest sur les OMD, affirme qu'« Actuellement, près de 10 pays ouest africains ont un ratio fille/garçon supérieur à 75 % dans le cycle d'enseignement primaire et dans 8 pays, le ratio en matière d'alphabétisation est supérieur à 70 %...A l'horizon 2015 les disparités dans l'enseignement primaire pourront être totalement éliminées dans une dizaine de pays de la sous région si des mesures conséquentes sont adoptées et les moyens requis mis en place. »

L'observation de ces conditions de faisabilité - une difficulté majeure à affronter - doit être complété par le constat de la carence éducative notée chez plus de 12 % des pays, dont le taux de scolarisation primaire se situe en dessous de 40 %.

A cela, il faut ajouter le fait que l'atteinte des objectifs quantitatifs s'opère souvent au détriment de la qualité, de sorte que lorsque les pays ont satisfait à cette première exigence, ils sont dans l'obligation de déployer de nouveaux efforts pour la réalisation de standards acceptables. Pour mieux s'attaquer à cette double exigence, l'Unesco a développé une dizaine d'**Initiatives Phares** conçues et conduites sur une large base partenariale¹³.

¹¹ In : EPT Programmes Phares, p.39.

¹² Rapport de synthèse du Forum de l'Afrique de l'Ouest sur les objectifs du millénaire pour le Développement, p. 8

¹³ Ces initiatives portent sur:

- L'impact du VIH/sida sur l'éducation ;
- Pour l'éducation de la petite enfance (PEPE)
- Le droit des personnes handicapées : vers l'intégration ;
- Sur l'éducation des populations rurales ;
- Sur l'éducation en situation d'urgence et de crise ;
- Pour Concentrer les ressources pour une santé efficace (FRESH)
- Sur les enseignants de qualité pour l'éducation ;

Question : Face aux efforts déjà déployés et aux limites objectives des résultats atteints, que faudrait-il faire pour aller plus loin, et atteindre en quantité, en qualité et en parité dans les délais impartis, les objectifs fixés ?

3.4 - Promotion de systèmes de santé préventive pour tous

La faiblesse des performances dans la lutte contre la pauvreté (44 % de la population avec des revenus de moins d'un dollar par jour), combinée à l'insuffisance des taux d'éducation des femmes et des filles, maintient à un haut niveau la mortalité maternelle (plus de 500/100.000 naissances dans 8 pays sur 12 ayant des statistiques).

Il est relevé que les décès sont dus aux maternités précoces et rapprochées, et à diverses autres pathologies, et malheureusement, *« l'analyse des perspectives d'évolution ne fait pas apparaître dans tous les pays concernés une baisse tendancielle forte et durable des taux de mortalité maternelle. »*

Les disparités entre zones rurales et urbaines en défaveur des premières, le caractère centralisé des systèmes de santé, ainsi que leurs orientations, *« tendent à entraver les possibilités d'accès aux soins sanitaires pour les groupes sociaux démunis et vulnérables. »*¹⁴

- Que faudrait-il faire pour corriger cet état de fait ?

- Comment promouvoir un développement rural qui permette un épanouissement véritable des populations dans leurs cadres naturels de vie, dans leurs terroirs, surtout si l'on sait que l'analyse historique des processus de développement, a souvent fait ressortir que les villes ont été nourries et développées par les surplus produits dans les campagnes.

-
- Sur l'initiative décennale des Nations Unies pour l'éducation des filles (UGENI) ;
 - Sur l'alphabétisation dans le cadre de la décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation.

Pour toute information, contacter Abrimanyu Singh, Directeur Division pour la coordination internationale de l'éducation pour tous (ED/EPT), Unesco, 7 place de Fontenoy, mél : abh.singh@unesco.org

¹⁴ Rapport de synthèse du forum de l'Afrique de l'Ouest sur les objectifs du Millénaire pour le Développement, p. 9

- *Quelles mesures les décideurs politiques devraient-ils prendre pour promouvoir une santé préventive, protectrice des populations vulnérables, et qui soit combinée à un développement conséquent et durable des zones rurales en Afrique de l'Ouest ?*

3.5 - Respect de la culture africaine et promotion de la participation¹⁵

Dans les documents d'orientation de la commission, la culture et l'inclusion sont considérées comme des données transversales à l'ensemble des thèmes définis.

Pour la commission, plutôt que de promouvoir des initiatives culturelles particulières, il s'agit notamment de replacer les appuis extérieurs dans des contextes qui garantissent la prise en compte des cultures africaines, avec une écoute des religieux au regard de la portée éducative de leurs fonctions ; une participation communautaire élargie et inclusive des femmes et des jeunes ; un appui à l'Union Africaine et au NEPAD dans leurs actions en faveur de la culture ; une prise en compte de la culture tout au long des espaces d'intervention et des actions de la commission.

La dimension culturelle passe par une reconnaissance des individus à travers leur langue, leur ethnie, leur religion, leurs attitudes et comportements, et les valeurs de référence qui les fondent et les structurent. Le Rapport mondial sur le Développement humain 2004 du PNUD illustre amplement ce point de vue lorsqu'il note (p. 1) : « *Dans des contextes radicalement différents et de nombreuses et différentes manières, - des populations autochtones en Amérique latine aux minorités religieuses en Asie du Sud, en passant par les minorités ethniques des Balkans et d'Afrique et les immigrés en Europe occidentale - les individus se mobilisent à nouveau autour d'anciennes doléances, le long de critères ethniques, religieux, raciaux et culturels, en exigeant que leurs identités soient reconnues, appréciées et accueillies par la plus large société.* »

Ce qu'il a été convenu de désigner sous le vocable « approches participatives » illustre largement, et de multiples façons, les formes de prise en compte des contextes culturels dans les interventions avec les populations.

¹⁵ Sur la définition des droits culturels, voir p. 28 dans le Rapport mondial sur le Développement humain 2004 du PNUD.

La question est de savoir s'il existe des lacunes dans les démarches empruntées et comment aller plus loin pour mieux coller aux exigences d'une prise compte appropriée de la dimension culturelle ?

En raison du caractère fondamental de la culture, levier puissant et omniprésent, il nous semble que les objectifs à viser devraient inclure également d'autres dimensions que les précédentes. C'est pourquoi, même si nous partageons l'approche de la commission, nous avons estimé nécessaire d'aller plus loin, car la prise en compte des contextes culturels dans les lieux d'intervention, d'une grande pertinence, doit être accompagnée par des mesures de sauvegarde des patrimoines culturels constitués, matériels et immatériels, et qui médiatisent la reconnaissance de l'éminente dignité des cultures, et participent de la construction des identités. Sans ces identités, nous retombons dans le modèle mimétique qui fait de nous « *un ustensile entre les mains des autres* », et qui annihile la portée des actions des donateurs. Il faut « *infrastructurer* » nos cultures en vue d'une participation véritable à la culture mondiale¹⁶.

En prolongement de la thématique de la diversité culturelle et linguistique, objet d'une convention en préparation, et en liaison avec les communautés et les processus de décentralisation, l'on pourrait se demander :

- *Comment renforcer la prise en charge* par les collectivités locales et les communautés elles-mêmes de leurs cultures, notamment à travers les patrimoines matériels et immatériels, en constituant des lieux de mémoire et de préservation des acquis élaborés au cours des siècles, sortes de centres de ressources pouvant servir de bases de redéploiement et de modernisation, à partir de ces racines du futur, à une créativité libérée ?

¹⁶Cf. Joseph Ki-Zerbo : **A quand l'Afrique** Entretien avec René Holenstein.- Editions de l'aube/éditions d'en bas, 2003.- 200 p.

A noter qu'il existe diverses manifestations culturelles d'envergure dans la sous région : le Fespaco et le SIAO de Ouagadougou, la Biennale des arts plastiques de Dakar, le Masa d'Abidjan..., qui illustrent, chacune, telle ou telle dimension du génie culturel des populations de l'Afrique de l'Ouest... Il existe aussi diverses manifestations pour la promotion du livre et de la lecture, la création de réseaux documentaires et de bases de données, ainsi que d'autres, plus localisées : Festival des percussions (Louga, Sénégal) ; Festival de jazz (Saint-Louis)...

- ***A titre illustratif, comment prendre en charge*** en les sécurisant les stock de semences et de gènes, acclimatés tout au long des âges et dont les risques de disparition s'aggravent sans cesse avec les semences homologuées, les OGM et autres. Louis-Vincent Thomas¹⁷, rapporte que les Diolas de Casamance, qui ont développé une véritable civilisation de riziculture, tant par les techniques culturelles d'une rare élaboration, que par une adaptation aux conditions du milieu, ont acclimaté et mis au point plus de 850 variétés de riz ! On imagine la portée d'un tel patrimoine pour l'identité diola, et ses prolongements jusque dans l'élaboration lexicale, puisque chaque variété est nommée et décrite dans la langue, mais également ce que représente cette portion de savoir-faire de l'humanité pour cette dernière ! Pourquoi donc ne pas constituer des banques de semences et de gènes ?

- ***Pourquoi ne pas faire le lien entre*** ces centres de ressources et les réseaux de radios communautaires, outils très adaptés aux contextes africains, et qui ont besoin d' « intrants » pour parler à leurs communautés dans une continuité culturelle¹⁸ ?

- ***Face aux multiples conflits que la sous région affronte***, comment rechercher et consolider la paix par la culture, en promouvant une citoyenneté sous régionale, fondée sur les mécanismes transversaux d'intégration interethnique conviviale que sont la parenté plaisante et les équivalences entre patronymes. On sait que ces mécanismes ont permis la circulation des personnes et des biens, en définissant une sorte de code d'immunité pour les personnes en déplacement, et des possibilités d'intégration grâce à l'adoption du patronyme équivalent du sien, ainsi que tous les égards et garanties « dus » à l'« étranger ». L'analyse ne pourrait - elle être appuyée sur la mobilité historique et actuelle dans la sous région (nous venons toujours de quelque part), les brassages opérés au long des âges pendant ces pérégrinations, et qui font de toutes les ethnies des peuples métisses, les alliances contractées, y compris sur le mode de la plaisanterie ?

- ***Pourquoi ne pas focaliser l'attention des peuples*** sur ces facteurs qui leur rappellent ce qu'ils ont partagé et continuent de garder en commun, plutôt que sur les oppositions artificielles, et qui sont le fruit de véritables instrumentalisation opérées par des intérêts

¹⁷ Anthropologue et ancien doyen de la faculté des Lettres et Sciences humaines de l'université de Dakar dans les années 60. Cf. son ouvrage : « **Et le lièvre vint... Récits populaires diolas** ».- Dakar, Abidjan, Lomé.- NEA, 1982.- 266 p.

¹⁸ A titre d'exemple, le Réseau des Radios Rurales et Locales – RER – totalise quelque 46 radios en Afrique subsaharienne et à Madagascar et serait demandeur de données à diffuser dans le cadre de programmes radio plus appropriés aux attentes de leurs publics.

politiques à courte vue ? Il s'agirait d'une éducation en profondeur à une citoyenneté ouverte et solidaire, éclairée par l'histoire et fondée sur les valeurs humaines vécues au quotidien, et qui pourraient être partagées à une échelle sous régionale significative, grâce aux médias et à l'interactivité à travers les radios.

DIFFICULTES MAJEURES ET HANDICAPS

Il existe un défi véritable de mise en cohérence des différentes initiatives, en raison de leur nombre élevé et des contraintes spécifiques à chacune d'elles.

Par ailleurs, les mesures envisagées jusqu'ici apparaissent comme des efforts de colmatage, quels que soit la bonne volonté qui semble les animer. Les DSRP, conçus pour des PPTTE exsangues, constituent une réponse partielle aux ravages des mesures d'ajustement structurel qu'ils ambitionnent de rectifier, mais en partie seulement, alors que le monde dispose présentement des moyens requis pour éradiquer la pauvreté partout.

Malheureusement la gouvernance du monde est assurée sur des bases de profit, sans être présidée par la moindre éthique de justice. Le libéralisme triomphant, servi à dessein par une mondialisation sauvage, ne s'embarrasse guère de telles préoccupations d'éthique. Si le G 8 demeure dans cette ligne, il ne sera en mesure de proposer qu'un ensemble de mesures de colmatage, et manquera - mais volontairement - de prendre les défis contemporains à leurs racines.

Bibliographie des documents cités

- Rahzaoui, Ahmed, **Rapport national sur le Développement humain au Sénégal, 2001**
- PNUD : **Rapport mondial sur le développement humain 2004.**
- Mellali, Soraya, et Grégoire, Luc J : « **L’Afrique de l’Ouest et les Objectifs du Millénaire pour le Développement** », document de travail pour le Forum tenu à Dakar, Sénégal, du 26 au 28 février 2003, 50 p. + annexes.
- **EPT Programmes phares, Mécanismes de soutien multi-partenaires pour mettre en œuvre les objectifs de l’EPT.**- Paris, Unesco, 2004, 56 p.
- Pana.- **Traitement du paludisme : Le fonds mondial promet de nouveaux médicaments à 35 pays africains**, in : *Le Soleil* du 20 et 21/11/2004, n° 10343, p. 9.
- **Rapport de synthèse du Forum de l’Afrique de l’Ouest sur les objectifs du millénaire pour le Développement**, 22 p.
- **Ki-Zerbo, Joseph : A quand l’Afrique** Entretien avec René Holenstein.- Editions de l’aube/éditions d’en bas, 2003.- 200 p.
- **Thomas, Louis-Vincent : « Et le lièvre vint... Récits populaires diolas »**.- Dakar, Abidjan, Lomé.- NEA, 1982.- 266 p.
- **55/2. Déclaration du Millénaire.** Résolution adoptée par l’Assemblée générale, 9 p. in : <http://www.un.org/french/millenaire/ares552f.htm>